Cinquante-Quatrième Année. — N° 4 | CINQ centimes le Numéro | Samedi 5 Janvier 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 4 JANVIER

Début de l'an 95

L'année 1894 avait gentiment commencé : le 10 janvier, M. Vaillant était condamné à mort pour la praline lancée dans la Chambre des députés. Le 12 février, le citoyen Emile Henry opérait, lui-même, au café Terminus. Le 19, le 20 du même mois, on glanait des bombes rue Saint-Jacques et au faubourg Saint-Martin. Le 15 mars, à l'entrée de l'église de la Madeleine, Pauwell dit « le rempart des croyants » était coupé en deux par un marron non glacé de sa composition.

Laissons de coté la « machinette » du restaurant Foyot et le coup dn 24 juin à Lyon. La déveine continue jusqu'au décembre final. On tombe sur les maîtres chanteurs — sans musique et plus forts qne ceux de Wagner ; — on vomit, à la dernière heure, un Dreyfus. Vous croyez bonnement que c'est assez d'horreur et de malpropreté. Pas du tout. Vous oubliez nos bons « socialisses ». Les Ravachol peuvent chômer ; le « socialisse » ne se croit jamais le droit de « flemmarder ».

La bande Guesde et Cie, c'est le trio tiré à mille exemplaires des sorcières de Macbeth. Ça ne songe qu'à l'inquiétude et qu'au mal. Il n'y avait plus — pour le moment — de « marmites » ou de surins agencés pour « la belle ouvrage ». On se rabat sur une grève, quitte à lui donner, ultérieurement, les développements nécessaires.

Les tisseurs de Roanne se sont mis en grève. Pour quelle raison, nous allons tâcher de l'expliquer. Ils gagnent 4 fr. par jour, et ce salaire, supérieur aux tarifs de Rouen et des Vosges, leur semblait fort acceptable. Joignez à cela que cette industrie occupe indistinctement les hommes et les femmes, ce qui permet aux familles de gagner entre 15 et 18 fr. par jour, que la vie n'est pas trés chère à Roanne, que les patrons sont, pour le plus grand nombre, réputés en user paternellement avec leurs salariés, et vous comprendrez sans trop de peine que cette petite population était heureuse. Les grévistes eux-mêmes en tombent d'accord et reconnaissent, en outre, qu'ils ne sauraient prétendre à une bien grande augmentation de salaire, car, si la cotonnade trouve de nombreux débouchés, elle le doit à son bas prix : 30 centimes le mètre, dont 15 vont à la main-d'œuvre. Augmentez celle ci, la vente diminue, et la poule aux œufs d'or est encore une fois tuée.

Aussi n'est-ce pas la qnestion de salaire qui met le feu aux poudres ; c'est, comme toujours, une invasion de l'abominable syndicat. Les tisseurs proposent une révision de tarif et les fabricants acceptent, en principe. Ils disent aux ouvriers : « Nommez un, deux, trois délégués par tissage ; ils s'aboucheront avec nous et, tous ensemble, nous chercherons une solution qui vous satisfasse sans nous ruiner. » Cette proposition parut d'abord très raisonnable ; mais le lendemain, les malins, les « sublimes » signifièrent cet ultimatum : « Nous ne voulons pas de délégués ; nous entendons que le nouveau tarif soit signé par vous et le président de notre chambre syndicale. »

Et voila le syndicat fourré dans l'affaire, le syndicat, le minotaure de l'ouvrier actuel, le plus exécrable, le plus impitoyable, le plus vorace et le plus lâche des tyrans, qui dévorera tout crus mineur, tisseur, etc., qui leur sucera jusqu'à la moelle des os. Alors, il ne s'agit plus de savoir si l'on modifiera un tarif, mais si l'on imposera aux patrons, qui naturellement refusent, la reconnaissance officielle de l'ingérence syndicale dans la marche intérieure des manufactures. Cependant, on pouvait encore s'entendre et des négociations amicales auraient sans doute amené la plupart des tisseurs à ne pas maintenir cette absurde et insultante prétention. Va te promener. Le syndicat télégraphie à Paris ; et il pleut, il grêle, aussitôt, sur Roanne, du Guesde, du Chauvin, du Vaillant, du Sembat, jusqu'à du Prudent Dervillers, au total cinq bidons de pétrole pour alimenter l'incendie.

Et ce qu'ils sont gentils, ces amours-là, jugez-en. Patrons et ouvriers viennent d'accepter l'arbitrage du juge de paix. « De quoi » ! tonne le Chauvin. Des arbitrages ! tu t'en ferais péter la flanelle. On a des syndicats, ou l'on n'en a pas. Or, nous en avons et nous en userons. Et, si vous n'êtes pas satisfaits, vous le direz à Brisson. »

Et puis, eu sus de Guesde et du joli Chauvin susesquissé, il y a Mayeux, le secrétaire de la Bourse du Travail, qui est, de profession, troquet, comme le fût jadis Basly à Fourmies, et qui s'entend, presqu'aussi bien que son prédécesseur et modèle, pour pratiquer le vide dans les ateliers et peupler ses zincs.

Et cette sinistre bouffonnerie — Dieu veuille qu'elle ne se farde point de sang ! — va durer dix, quinze jours, un mois peut-être, deux mois... qui sait ! jusqu'à ce que ces imbéciles — oui, imbéciles, je le dis hautement — aient bu leur dernier outil, vendu jusqu'à leur dernière chaussette, que l'homme, le ventre rentré, ne puisse plus se tenir debout, que la femme ait sué sa dernière larme et l'enfant fini de râler, que les révoltés soient allés s'aplatir aux genoux des patrons honteux eux-mêmes de ce degré d'avilissement. Et alors, la farce jouée, les comparses enterrés, la clique des Guesde s'en ira, son « cachet » en poche, porter dans une autre région, qu'ils se partageront à disséquer, son toupet, ses boniments, gibecières, muscades, ses coups de « guenle » et, au besoin, la torche, la bombe et le couteau.

INFORMATIONS

Renouvellement par moitié des Conseils généraux

C'est cette année, au mois de juillet, que doit avoir lieu le renouvellement par moitié des conseils généraux de toute la France.

Cette opération électorale, importante en tout temps puisque chaque fois elle porte sur 1,500 conseillers, aura en outre une conséquence intéressante pour la législature.

Il y a, en effet, parmi les conseillers à renouveler un nombre assez considérable de députés et de sénateurs qui cumnlent le mandat de membres des assemblées départementales avec le mandat législatif.

Pour les députés en particulier, le renouvellement offre cet intérêt qu'il donnera à une partie du corps électoral l'occasion de manifester son sentiment sur certains de ses représentants, au cours de la législature actuelle, destinée, comme on le sait, à durer par exception jusqu'au 31 mai 1898.

Le nombre des députés se trouvant dans ce cas s'élève à 137 ; celui des sénateurs s'élève à 64.

Un nouveau Panama. — L'affaire des chemins de fer du Sud

M. Bernard, commissaire aux délégations, avait été chargé d'opérer diverses perquisitions au siège de la Société des Chemins de fer du Sud, afin de retrouver les livres de l'ancienne société anonyme, constituée en 1883, et qui a été modifiée en 1889.

Tous les documents recherchés n'avaient pu être saisis, et M. Bernard dut effectuer diverses autres opérations, ayant le même objet.

A la suite de ces recherches, M. Félix Martin, ingénieur directeur de la Compagnie, maire de Saint-Raphaël, a été arrêté avant hier soir.

Le bruit courait, en outre, de l'arrestation de M. Georges Cerbelaud, ingénieur, directeur adjoint, et d'un troisième fonctionnaire.

D'autres arrestations sont annoncées. On prononce les noms de personnages politiques en vue.

A Madagascar

Le gouvernement a reçu hier la dépêche suivante de M. Le Myre de Vilers :

« Zanzibar, 2 janvier. — En réponse à une communication du 12 décembre, le premier ministre proteste contre la prise de Tamatave et la violation du traité ; il rend le gouvernement de la République responsable des préjudices dont pourraient être victimes les Malgaches et les étrangers.

» Rainilairivony a espéré que vous apprécieriez le bon esprit du contre-projet qu'il m'a remis le 24 octobre.

» Je n'avais plus qu'à me retirer. »

La mission de notre envoyé extraordinaire est donc terminée et comme l'indique la fin de la dépêche de M. Le Myre de Vilers, celui-ci va s'embarquer pour rentrer en France.

A Tamatave. — Assassinat d'un Anglais

Une autre dépêche du commandant Bienaymé, chef du blocus, annonce que l'occupation de Tamatave est assurée ; elle dit également qu'un Anglais, du nom de Sornet, a été assassiné par les Hovas, à douze kilomètres de Tamatave.

Le général Voyron

Sur la proposition de M. Félix Faure, ministre de la marine, le général Voyron a été désigné pour commander la brigade fournie par la marine pour l'expédition de Madagascar.

En Algérie

Oran, le 3 janvier. — Dans les derniers jours de décembre, à la frontière marocaine, les Mehayas déclaraient la guerre aux Angads qui, trop faibles, refusèrent d'engager les hostilités.

Abusant de leur force, les Mehayas envahirent trois tribus et s'emparèrent de 3,000 têtes de bétail. Pendant l'échauffourée, les Angads eurent plusieurs tués.

D'autre part, les tribus des Beni-Bouzegou et des Beni-Nassen qui s'étaient révoltées dernièrement contre leur caïd, ont été vaincues par ce dernier. Aujourd'hui la pacification est effectuée. Les rebelles ont versé au chef 10,000 francs d'indemnité et lui ont fait cadeau de six magnifiques chevaux.

Le député Mirman

M. Mirman, soldat au 29e bataillon de chasseurs, a bénéficié de la levée générale des punitions qui a été faite par le commandant Bazin à l'occasion du 1er janvier.

M. Mirman a repris aussitôt son service dans sa compagnie.

D'un autre côté, on annonce que le ministre de la guerre, après avoir paru, à diverses reprises, vouloir tenir la main à l'application de la loi militaire, dans toutes ses conséquences, au député Mirman, s'est laissé émouvoir par les criailleries des socialistes, et voici qu'on annonce que le chasseur Mirman va être soumis à l'examen du conseil de réforme, la myopie du député de Reims le rendant impropre au service.

Cela va-t-il être fini ?

L'espionnage en France

Il est avéré que, depuis six semaines, le ministre de la guerre a signalé plus de vingt-cinq espions, qu'on s'est contenté d'expulser.

Nous espérons qu'on se montrera moins magnanime à l'avenir.

Un cadeau de la Russie

On se souvient que les Russes, en témoignage de leur sympathie pour la France, avaient résolu d'offrir à Notre-Dame une cloche monumentale.

Mais les architectes ayant démontré que les tours de la basilique ne pourraient supporter un tel poids, il fut résolu, d'accord entre le comité russe et le cardinal Richard, que ladite cloche serait destinée à l'église du Sacré-Cœur.

Cette cloche, du poids de 18,000 kilog., qui s'appellera « la Cloche de la Paix », est, écrit-on de Saint-Pétersbourg, à la veille d'être terminée.

D'ici à quatre ou cinq semaines, elle sera transportée par chemin de fer à Odessa, et de là, par un bateau spécial russe, à Marseille, d'où elle sera dirigée par voie de terre sur Paris.

Double exécution

Mont-de-Marsan, 3 janvier. — Ce matin, à 7 h. 15, a eu lieu, place de la Tannerie, la double exécution de Menaut et de Daubagna, les auteurs du crime de la prison d'Orthez.

Malgré un temps affreux, une foule nombreuse assistait à cette double exécution.

Château brûlé

Bordeaux, 3 janvier. — Un terrible incendie a détruit le château Palaisec, appartenant à M. Barronssel et sis sur le territoire de la commune de Pessac.

Le feu a été communiqué par les tuyaux du calorifère chauffant tout l'immeuble.

En un clin d'œil le château entier a été en flammes. A peine si les habitants ont eu le temps de se sauver. Ils n'ont rien pu préserver ou emporter.

Suicide d'un soldat

Un militaire du 26e régiment d'infanterie, appartenant à la classe 1893, récemment incorporé, s'était vu refuser une permission qu'il avait demandée pour aller passer les fêtes du jour de l'An dans sa famille.

Vivement affecté par ce refus, le jeune soldat, après avoir passé, mardi matin, quelques instants à la cantine, remonta dans sa chambre, située au troisième étage de la caserne, et se jeta par la fenêtre.

Au même moment retentissaient les premières notes du réveil en fanfare sonné à l'occasion du 1er janvier.

Ses camarades ne purent que relever un cadavre horriblement mutilé qui fut aussitôt transporté à l'hôpital militaire.

Ce jeune soldat était âgé de 21 ans.

L'évêque de Saïgon

Nous avons annoncé la mort de l'évêque de Saïgon.

Né dans la Mayenne, à Sainte-Marie-du-Bois, en 1838, M. Joseph Colombert appartenait à la société des Missions étrangères ; il occupait le vicariat apostolique de la Cochinchine occidentale depuis le mois de février 1872 et était évêque titulaire de Samosate.

Gracieuseté Teutonne

Guillaume II vient de décider que l'inauguration de la statue de l'empereur Frédéric III sur le champ de bataille de Reichshoffen, fixée d'abord au 6 août prochain, anniversaire de cette bataille, serait reculée au 18 octobre suivant, anniversaire de la bataille de Leipzig.

Cela s'appelle faire d'une pierre deux coups.

Deux coups à notre adresse, bien entendu.

PAGES LITTÉRAIRES

IX

Jérusalem

(Suite)

Des psalmodies, des lamentations, des chants d'allégresse, emplissant les hautes voûtes, ou bien vibrant dans les sonorités sépulcrales d'en dessous ; les mélopées nasillardes des Grecques, coupées par les hurlements des Cophtes... Et, dans toutes ces voix, une exaltation de larmes et de prières qui fond leurs dissonances et qui les unit : l'ensemble, finissant par devenir un je ne sais quoi d'inouï, qui monte de tout ce lieu comme la grande plainte des hommes et le suprême cri de leur détresse devant la mort...

La rotonde à très haute coupole où l'on pénètre d'abord et qui laisse deviner, entre ses colonnes, le chaos obscur des autres sanctuaires, est occupée en son milieu par le grand kiosque de marbre, d'un luxe à demi barbare et surchargé de lampes d'argent, qui renferme la pierre du sépulcre. Tout autour de ce kiosque très saint, la foule s'agite ou stationne ; d'un côté, des centaines de moujiks et de matouchkas, à deux genoux sur les dalles ; de l'autre, les femmes de Jérusalem, debout en longs voiles blancs. — groupes de vierges antiques, dirait-on, — dans cette pénombre de rêve ; ailleurs des Abyssins, des Arabes en turban, prosternés le front à terre ; des Turcs, le sabre au poing, des gens de toutes les communions et de tous les langages...

On ne séjourne pas dans l'étouffant réduit du Saint-Sépulcre, qui est comme le cœur même de cet amas de basiliques et de chapelles, on y défile un à un ; en baissant la tête, on y entre par une très petite porte, en marbre fouillé et festonné ; le sépulcre est là-dedans, enchâssé de marbre, au milieu des icones d'or et des lampes d'or. En même temps que moi, y passaient un soldat russe, une vieille pauvresse en haillons, une femme orientale en riches habits de brocart ; tous, baisant le couvercle tombal, et pleurant. Et d'autres suivaient, d'autres éternellement suivent, touchant, embrassant, mouillant de larmes ces mêmes pierres...

Aucun plan d'ensemble, dans le fouillis des églises et des chapelles qui se pressent autour de ce kiosque très saint ; il y en a de grandes, merveilleusement somptueuses, et de toutes petites, humbles et primitives, mourant de vétusté, dans des recoins sinistres, creusés en plein roc et en pleine nuit. Et, çà et là, le rocher du Calvaire, laissé à nu, apparaît au milieu des richesses et des archaïques dorures. Le contraste est étrange, entre tant de trésors amoncelés — icones d'or, croix d'or, lampes d'or — et les haillons des pèlerins, et le délabrement des murailles ou des piliers usés, rongés, informes, huileux au frottement de tant de chairs humaines.

Tous les autels, de toutes les confessions différentes, sont tellement mêlés ici, qu'il en résulte de continuels déplacements de prêtres et de cortèges : ils fendent les foules, portant des ostensoirs et précédés de janissaires en armes qui frappent les dalles sonores du pommeau de leur hallebarde. Place ! Ce sont les Latins qui passent, en chasuble d'or. Place encore ! C'est l'évêque des Syriens, longue barbe blanche sous une cagoule noire, qui sort de sa petite chapelle souterraine. Puis, ce sont les Grecs, aux parures encore byzantines, ou les Abyssins au visage noir... Vite, vite, ils marchent, dans leurs vêtements somptueux, tandis que, devant leurs pas, les encensoirs d'argent, que des enfants balancent, heurtent la foule qui se bouscule et s'écarte. Dans cette marée humaine, une espèce de grouillement continu, au bruit incessant des psalmodies et des clochettes sacrées. Presque partout il fait si sombre qu'il faut avoir, pour circuler, son cierge à la main et, sous les hautes colonnes, dans les galeries ténébreuses, mille petites flammes se suivent ou se croisent. Des hommes prient à haute voix, pleurent à sanglots, courant d'une chapelle à l'autre, ici pour embrasser le roc où fut plantée la croix, là pour se prosterner où pleurèrent les saintes Marie et Madeleine ; des prêtres, tapis dans l'ombre, vous appellent d'un signe pour vous mener par de petites portes funèbres dans des trous de tombeaux ; des vieilles femmes aux yeux fous, aux joues ruisselantes de larmes, remontent des souterrains noirs, venant de baiser des pierres de sépulcres...

Dans une obscurité profonde, on descend à la chapelle de Sainte-Hélène, par un large escalier d'une trentaine de marches, usé, brisé, dangereux comme une ruine éboulée, et bordé de spectres accroupis. Nos cierges, en passant, éclairent ces êtres vagues, immobiles, couleur de la paroi du rocher, sinistres tous, le menton dans les mains, les longs cheveux retombés sur le visage. — Parmi ces épouvantés, un jeune homme aveugle, enveloppé de ses magnifiques boucles blondes comme d'un manteau, beau comme le Christ auquel il ressemble.

(*A suivre*) **Pierre Loti.**

BULLETIN FINANCIER

3 janvier 1895.

On a été aujourd'hui fort surpris par une tension subite des reports. On avait employé son argent à 4 et 4 1/2 0/0, de sorte qu'à un moment donné les disponibilités ont fait défaut. Le mois de janvier réserve souvent des surprises d'autant plus qu'il y a de nombreux coupons à payer et que les compagnies et les établissements conservent des sommes importantes qui naturellement font défaut à la place.

A Londres on a réalisé.

Le 3 0/0 finit à 101.60.

La cherté des reports influe sur les sociétés de crédit, mais malgré tout les dispositions restent bonnes et ce n'est qu'un moment à passer. Le Crédit Lyonnais sur lequel on avait hier commis des exagérations revient à des cours plus modérés qui offent une marge à une reprise.

Le Suez s'inscrit à 3,095.

On a coté sur l'Italien jusqu'à 0,25 de report et naturellement les cours s'en sont ressentis. Très bonne tenue de la rente Extérieure. Réaction sur les autres fonds.

Nos grand chemins ont eu des fortunes diverses. Tandis que le Nord et le Lyon ont fait bonne contenance, le Midi et l'Orléans sur lesquels il y a eu des reports chers restent lourds.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 4 Janvier

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 3°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 1°
Midi,	748 m/m	au-dessus 2°
Hausse,	1 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 1°

Pour les pauvres

Dans une petite soirée dansante, donnée chez M. Clément, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 30 décembre dernier, une collecte pour les pauvres a été faite parmi les groupes joyeux. Chacun s'est associé de bonne grâce à cette pensée charitable.

M. Clément nous a fait remettre le montant de cette collecte que nous nous empressons de faire parvenir par moitié aux Bureaux de bienfaisance de Saumur.

Le mauvais temps

Le mauvais temps. C'est ainsi qu'on peut qualifier la température abominable de ce début d'hiver, faite d'humidité, agrémentée de pluie et de neige. Partout on subit les mêmes perturbations climatériques. Les trains ont des retards dans beaucoup de régions, et dans d'autres les communications télégraphiques sont interrompues par les neiges.

Tout cela résulte des dépêches que les correspondants adressent de tous les points de la France.

Les fils de Belges

Des difficultés s'étant produites au sujet de l'application de la convention franco-belge qui règle, au point de vue militaire, la situation des conscrits de ces deux nations, le ministre de la guerre vient de rappeler qu'en aucun cas les fils de Belges ne devraient être inscrits d'office, sur les tableaux de recensement en France, avant l'âge de vingt-deux ans.

Ceux qui voudraient être inscrits avant cette date ne pourront l'être que s'ils font une déclaration formelle pour réclamer leur inscription se soumettant à toutes les conséquences de leur inscription, notamment en ce qui concerne la durée du service militaire qui, pour eux, se trouve augmentée d'une année.

ANGERS

Deux accidents

Le verglas a causé, mardi soir, vers quatre heures, un accident sur le boulevard de Saumur.

M. Turlais, représentant de Compagnie d'assurance la *Paternelle*, passait près du relais des omnibus, quand, ayant glissé, il tomba. En se relevant, il sentit une assez vive douleur au pied, il voulut quand même marcher, mais il ne put faire un pas. Il avait la jambe cassée au-dessus de la cheville.

Des passants aidèrent M. Turlais à monter en voiture, et on le conduisit à son domicile où M. le docteur Legludic vint lui donner ses soins.

Le même jour, un nommé P..., charcutier à Angers, s'est également brisé la jambe gauche en tombant dans la rue.

*
* *

Un vote libéral

Vendredi dernier, le Conseil municipal d'Angers, qui est républicain, a voté, après une vive discussion, une subvention de 3,000 fr. pour les fourneaux des écoles chrétiennes. Il a montré ainsi, une fois de plus, son esprit de justice et de tolérance.

Voilà une leçon dont beaucoup d'assemblées municipales devraient s'inspirer.

CHOLET

Nouvelle Société musicale

Une Société musicale est en formation, sous le titre d'*Union musicale de Cholet*.

74 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Lorsqu'il la voyait ainsi, rêveuse, pleine de la pensée de Philippe, le mécanicien se disait :

— Elle l'aime ! Tant mieux ! Ma vengeance sera complète ! Si elle ne l'eût point poursuivi, peut-être l'eussé-je épargnée. Mais je n'entends pas qu'il puisse y avoir une heure de joie dans la vie de cette femme, dont le père a fait ma vie, à moi, si morne, si désolée. Il faut que nos destinées soient égales. Je ne veux pas que l'amour d'un époux la console de son deuil. Il faudra qu'elle voie son rêve se dissiper au moment même où elle pourra le croire réalisé.

Or, tandis que Dubreuil formait ces projets abominables, Hira, pour calmer ses angoisses d'une attente vaine, alimentait ses songes de souvenirs. Elle faisait revivre les courtes heures pendant lesquelles elle avait pu aimer Philippe et après lesquelles elle l'avait si cruellement perdu.

Non, — chez elle — il n'y avait plus trace de l'orgueil effacé. Elle se rappelait trop bien la générosité, la noblesse de celui qui avait été son fiancé. Les soudaines révélations de son amour brusquement apparu l'avaient, d'abord, étourdie, malgré leur délicieuse impression. Maintenant que le temps avait passé sur cette impression, il s'était fait en elle comme un dépôt de tendresse qu'il lui fallait épancher... Son père, mourant, lui avait recommandé d'aimer Philippe de toutes ses forces. C'était peu de dire qu'elle l'aimait, Hira ne trouvait pas d'expression assez forte, assez vivante, pour rendre l'intensité de cet amour. Il lui semblait que la lettre adressée au jeune homme avait été trop « froide ». Lasse de confier ses émotions à la vieille daïe, elle se repliait sur elle-même, s'absorbait en des contemplations sans fin. Philippe ! Philippe ! Le revoir, ne fût-ce qu'un instant — et par les yeux, si les lèvres étaient impuissantes, lui dire quelle immense affection elle avait conçue, elle nourrissait désormais pour lui.

Hélas ! Les heures passaient sans ramener la « Flore », sans rapprocher le bien-aimé !

Il devenait inutile de persévérer dans cette attente. Kerdistel émit timidement l'avis que l'on prît terre sur quelque point, afin de donner quelque relâche aux matelots. Hira poussa un profond soupir. Elle accéda, toutefois, à ce désir, lorsque le commandant de l'« Alcyone » lui eut montré que le baromètre donnait les indices d'un prochain bouleversement dans la température.

C'est un signe menaçant, en effet.

La jeune fille demanda un répit, vingt-quatre heures, seulement vingt-quatre heures, et si, le lendemain, à pareil moment, la « Flore » n'avait point reparu, eh bien ! on lèverait l'ancre et l'on fuirait, — où ? Peu importait. On fuirait pour ne plus revenir.

Hira souffrait tant, qu'un peu de folie entrait dans ses pensées. Elle était vaincue par la douleur et, de guerre lasse, elle relevait le gant que lui avait jeté le destin.

La nuit vint et le ciel s'assombrit.

En même temps, une forte dépression barométrique annonça l'approche d'un coup de vent.

Il fallait se tenir prêt contre toute éventualité.

A l'insu de sa filleule, comprenant la gravité de la situation, dans cette rade ouverte de Tamatave, où l'« Alcyone » pouvait être jetée à la côte, Kerdistel donna l'ordre de se tenir paré à l'appareillage. Au point du jour, on prendrait le large.

L'aube se leva, grise, sale.

Le ciel parut s'être abaissé. Le vent replombé des nuages rasa la mer à l'horizon de l'est. Une tache blanche, circulaire, laissa le septentrion plus clair.

Dans cette tache blanche un point se montra.

Le cœur d'Hira se prit à battre avec force.

— Mon parrain ! s'écria-t-elle, courant à Kerdistel. — Là bas ! Là bas ! Au nord, regarde. Ce ne peut être que lui ; c'est lui ! Tout me l'annonce !

— Soit ! répondit le commandant. — Nous irons à sa rencontre. L'*Alcyone* va chasser sur ses ancres ; nous sommes forcés de partir.

— Comment ! Partir ! Pourquoi ne pas attendre ? Je t'en supplie, parrain, prononça-t-elle les mains jointes, une heure ou deux de plus me permettraient de le voir, de lui parler. — Tu me l'avais pourtant bien promis, et le moment n'est pas encore venu.

Le vieillard prit doucement Hira par le bras.

Il la contraignit à se retourner, et de sa main

Les jeunes gens désirant apprendre la musique, pour faire partie de cette Société, seront instruits gratuitement.

Cheval éventré

Des malfaiteurs se sont introduits, pendant la nuit, dans l'écurie de M. Gastineau, fermier au village de Bois-Bernier, commune de Saint-Michel-et-Chauvean (Maine-et Loire), et y ont pris un cheval d'une assez grande valeur, l'ont conduit dans les bois de la Minière, situés à deux kilomètres, et là ils l'ont égorgé, éventré, haché en un mot, car les intestins ont été arrachés, la peau enlevée jusqu'à la tête, qui elle-même a été coupée par parcelles.

On se demande dans quel but sont commises de pareilles atrocités. La population de Saint-Michel et celle des communes environnantes sont affolées.

Les malfaiteurs semblent introuvables, car il y a déjà quelques mois la jument de M. Meril, de la commune d'Armaillé, fut tuée et éventrée de la sorte. Aucune arrestation n'a été opérée.

NANTES

La grève des couvreurs

Les quelques ouvriers couvreurs qui étaient restés à Nantes, voyant que les patrons ne voulaient pas accepter leurs conditions, se sont décidés à reprendre le travail.

Ils ont accepté les 55 centimes de l'heure qu'offraient les patrons. Ceux-ci paieront en outre l'assurance contre les accidents. L'indemnité de déplacement pour les travaux à la campagne a été fixée à 1 fr. par jour et un voyage par mois sera payé par les patrons pour que les ouvriers travaillant au dehors puissent venir voir leur famille.

Asphyxie par le froid

Quand le froid a mis une personne dans un état de mort apparente, les secours à donner exigent les plus grandes précautions, car un réchauffement trop brusque, ou une secousse quelconque, achèverait de la tuer. Il faut donc la réchauffer d'abord sur place et ne la transporter dans une chambre chauffée que quand la chaleur naturelle commencera déjà à revenir.

On commencera par la déshabiller, et on frottera avec de la neige ou de l'eau froide ; puis avec des linges secs chauds ou des morceaux de laine. On lui fera des aspersions sur le visage ; on essayera de lui faire respirer du vinaigre, de l'eau de Cologne ou tout autre spiritueux dont on disposera. Quand on la verra se déraidir, ce sera un signe favorable, et elle ne tardera pas à se réchauffer.

On couchera alors le patient dans des couvertures, sans chauffer la chambre, en laissant les fenêtres ouvertes. On lui donnera à boire du vin, du bouillon ou d'un cordial quelconque. Il faut que l'asphyxié se réchauffe par une réaction venant de lui-même et non par des corps chauds qu'on approche de lui.

Ici, comme dans les autres asphyxies, il ne faut pas se décourager, car l'asphyxié peut revenir à la vie, même après quinze heures de mort apparente

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 1er janvier. — Henriette-Marianne Gindrey, hameau du Petit-Puy.

Le 3. — Robert-Lucien-Elie Boutet, Grande-Rue, 1 ; — Madeleine Dubreuil, rue Saint-Lazare, 1 ; — Robert-Edgard Goursaud, rue Nationale, 21.

DÉCÈS

Le 3 janvier. — Marie Pelou, veuve Auguste-Jean Delabarre, lingère, 80 ans, à l'Hospice.

VIGNES !

A MM. les Instituteurs communaux et libres

Nous lisons dans le *Bulletin du Comice de l'arrondissement de Saumur* sous la signature de M. Chauvet, le sympathique professeur d'agriculture, un article très intéressant dont nous extrayons les passages suivants qui concernent le champ d'expériences scolaire de Brigné.

Une visite à la pépinière de Brigné

« L'instituteur de la commune de Brigné, a parfaitement compris les services qu'il pouvait rendre en créant une pépinière viticole. Les enfants pourront ainsi suivre de près tous les soins à apporter à la plantation, au greffage (etc) Ces enfants revenus au foyer paternel, content le soir, à la veillée ce qu'ils ont vu et fait dans la journée. Le récit sera généralement écouté avec attention et soyons certains, portera son fruit.

. . . . . .

» Le premier intérêt de l'instituteur s'est porté, comme on peut le prévoir sur « l'Ecole », c'est-à-dire sur la collection d'un certain nombre de cépages exotiques, Avant de citer ces cépages je dirai quelques mots des terrains où ils sont placés.

» Les schistes, les micaschistes, les gneiqss, les talcs et certains feldspaths ou d'autres roches plus récentes donnent à une grande partie des terrains de Brigné, par leur décomposition complète, des terres fortes, compactes, peu ou pas caillouteuses.

» Les terrains argileux sont surmontés parfois d'un sol caillouteux ou siliceux de quelques centimètres d'épaisseur, reposant sur des argiles compactes, noirâtres, rougeâtres, jaunâtres, violacées, blanchâtres.

» Le sol est souvent variable d'épaisseur, variable de fertilité.

» La répartition des cépages est ainsi établie.

« 1° *Comme producteur direct :*

» Othello (à la 5e feuille).

» 2° *Porte-greffes :*

» Riparia gloire de Montpellier ;

» Rupestris (Martin, Ganzin, Monticola, à feuilles plombées) ;

» Jacquez, Solonis, York-Madeira.

» Je ne dirai rien de l'Othello, il est assez connu soit au point de vue de la qualité de son vin, soit comme résistance au phylloxéra.

» J'arrive aux porte-greffes de la pépinière sur lesquels ont été mis les différents greffons suivants :

1750	pineau blanc sur	Rupestris Martin
1450	—	York-Madeira
1850	—	Jacquez
1450	—	Solonis
2800	—	Monticola
1250	Gamay-Magny sur	Solonis
1000	—	Monticola
500	—	Riparia

» Toutes ces greffes faites sur bouture en fente anglaise et en fente à l'épaulement à l'aide du greffoir de M. Brochard ont été mises en stratification en mars puis placés en pépinière en avril 1894.

» A la reprise, on a pu constater 40 à 50 0/0 de soudures parfaites.

» Malheureusement l'année 1894 trop pluvieuse a beaucoup nui au développement, à la bonne végétation des greffes.

. . . . . .

» A Brigné nous n'avons trouvé que les Riparias et les Rupestris, assurément ce sont les seuls qui conviendraient, toutefois en les adaptant, dans des terrains qui leur sont propices. Quant aux Jacquez, York, Solonis, on peut les maintenir, mais ne pas les multiplier.

» Dans d'autres communes, nous serions heureux de voir des essais, des champs de démonstration. Ainsi que je le disais au début : ils sont réellement indispensables, à cette condition qu'ils soient souvent visités par les vignerons. »

Nous engageons vivement MM. les instituteurs à créer des petits champs d'expérience partout où ils le pourront et à les diviser en trois parties.

1° Céréales (blés à grand rendement, etc).

2° Vignes américaines (greffées et non greffées).

3° Légumineuses fourragères (carottes, navets, choux, betteraves).

Il se trouvera toujours dans les communes quelques propriétaires pour encourager ces efforts, qui d'ailleurs tentés sur une petite étendue (une boisselée par exemple, 4 ares 40) ne peuvent être très coûteux.

Expérimenter les cépages qui peuvent convenir aux divers terrains de la commune ;

Préconiser l'emploi des engrais chimiques pour les céréales et les légumineuses ;

Sélectionner les espèces de céréales à grand rendement.

Tel doit être le programme de tout instituteur qui veut faire quelque peu d'enseignement pratique.

Nous rappelons à MM. les instituteurs que la Société des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, Paris, a ouvert pour 1895 un concours entre les instituteurs qui auront constitué des petits champs de démonstration agricole. Ils n'ont qu'à écrire au siège de la Société.

De plus, nous leur rappelons aussi qu'au Concours régional d'Angers de 1895, des récompenses particulières seront décernées aux instituteurs qui se seront occupé avec zèle de l'enseignement agricole et auront exposé de bons produits.

LA PETITE SCIENCE

POURQUOI LES HUITRES DE MARENNES SONT-ELLES VERTES? — L'HUITRE FERRUGINEUSE

On a cru ou plutôt supposé, pendant longtemps, que les huîtres de Marennes devaient leur aimable coloration verte à l'ingestion de sels de cuivre. Il paraît que c'est une profonde erreur, et nous voulons bien le croire.

Puis, les savants spéciaux nous ont dit que cette coloration recherchée était due à la chlorophylle de petites algues marines. Cela paraissait vraisemblable. Mais l'hypothèse est encore fortement contestée par suite de recherches récentes.

M. Berthelot, en étudiant la matière, est arrivé aux conclusions suivantes :

1° Il n'y a aucun rapport de composition entre le vert des huîtres et la chlorophylle des plantes, ainsi qu'avec les diverses autres matières colorantes connues, tant des animaux que des végétaux ; sur ce point, la question est close ;

2° Les huitres renferment du fer ;

3° Les vases renferment du sulfate de fer auquel elles doivent leur couleur noire.

La première des conclusions ci-dessus met à néant l'opinion suivant laquelle la viridité des huîtres serait due à la simple absorption de la chlorophylle des algues vertes. Quant aux deux autres conclusions, le présent travail n'est autre chose que leur développement.

M. Chatin a examiné les huîtres et la terre des huîtrières avant et après la culture dite « pavage » à laquelle est soumise la terre des parcs à verdissement de Marennes, etc. Les branchies, siège de la coloration, sont deux fois plus riches en fer que le reste du corps, et toujours la proportion du fer est en rapport avec l'intensité de la coloration. Les terres des parcs, avant le pavage, sont noires de sulfure et de protoxyde de fer. Elles contiennent de l'azote à l'état d'ammoniaque. Après le pavage, par suite d'oxydations, la terre, devenue rouge d'ocre, ne contient plus ni sulfure, ni protoxyde de fer, ni ammoniaque, mais du sesquioxyde ferrique, des nitrates et des nitrites.

Les huîtres vertes sont donc simplement des huîtres riches en fer.

L'huître ferrugineuse, empressons-nous de l'ajouter, se présente sous des couleurs infiniment plus rassurantes que l'huître doublée de cuivre comme les navires. Nous nous rallions donc — jusqu'à nouvel ordre — à la théorie de l'huître ferrugineuse.

Arc-et-Senans (Doubs), le 22 novembre 1893.— J'avais perdu l'appétit depuis plusieurs années, j'étais constipé, et je ne dormais plus, la tête me faisait toujours mal, mon teint était jaune : tout cela a disparu grâce à vos excellentes **Pilules Suisses**. Je vous autorise à publier ma lettre.
(Sign. légal.) NICOLAS LÉON.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 5 janvier 1895

PORTRAITS : Le Général Tchertkof, ambassadeur extraordinaire du Tsar. — S. M. François II, roi des Deux-Siciles, récemment décédé. — Alexandre Dumas.

BEAUX-ARTS : *Câlinerie*, tableau de M. Ad. Hynaïs. — *Enterrement d'un marin*, tableau de M. Besnou.

PARIS : Projets primés pour l'Exposition de 1900.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE : Prisonniers chinois interrogés par des officiers japonais. — Coin de champ de bataille à Ping-Yan. — Soldats japonais souffrant de la dysenterie.

THÉATRE ILLUSTRÉ : Palais-Royal : *Les Ricochets de l'amour.*

En supplément : *Les Gamineries de M. Triomphant.* Roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau.

Le numéro : 50 centimes.

Compagnie Gle des Vins mousseux
DE SAUMUR

Maison ACKERMAN-LAURANCE

Société anonyme au capital de 3,000,000 de francs.

Le Conseil d'Administration invite les Actionnaires de la Société à assister à une Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à Saint-Hilaire-Saint-Florent, le vendredi 25 janvier prochain, à 2 heures, à l'effet de décider l'acquisition de marchandises appartenant à un administrateur.

L. ACKERMAN.
P. AUBERT.
L. DE LAULANIÉ.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

tendue, lui désigna l'horizon du sud-ouest.

— Regarde ? dit-il simplement.

Hira ouvrit de grands yeux. La terreur fit un instant diversion au chagrin.

— Qu'est-ce ? demanda-t-elle.

— Un cyclone.

Tout à fait au fond, glissant sur les flots appesantis, paraissant creuser la mer sous sa masse, un gigantesque nimbus poussé par un vent formidable accourait, dévorant le ciel de sa tache noire grandissante.

Hira se détourna vers le nord, tout blanc maintenant, d'une blancheur spectrale. Le point de tout à l'heure avait grossi. A la lunette, on distinguait les mâts de la frégate-amiral.

— Oui, s'écria-t-elle, fuyons, fuyons vers eux. *(A suivre.)*

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1er au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Bilan général de la Caisse d'Épargne de Saumur, au 31 décembre 1894

Au 1er janvier 1894, il était dû, à 15,609 déposants, un capital de.....					7.919.532 fr. 92
Dans le courant de ladite année, la Caisse a reçu :					
1° 4.596 versements-espèces, la somme de.....		1.596.876 fr.	03		
2° 41 transferts de diverses caisses, celle de.....		18.834	90		
3° 22 arrérages de rentes pour le compte des déposants.		100	»		
4.659	Total des versements.....	1.615.810	93		
Elle a capitalisé, au compte des déposants, une somme d'intérêts s'élevant à		254.217	61		
	Ensemble.....	1.870.028	54	1.870.028	54
	Total du crédit.....			9.789.561	46
Elle a remboursé :					
1° 4 550 retraits-espèces, la somme de.....		1.678.648	10		
2° 75 transferts-paiements sur diverses caisses, celle de....		30.207	69		
3° » achats de rentes sur demandes, celle de.....		»	»		
4° 4 achats de rente d'office, celle de.....		2.650	20		
5° 31 reliquats de livrets frappés de prescription.....		564	10		
4.660	Total des remboursements.....	1.712.070	09	1.712.070	09
En conséquence, au 31 décembre 1894, la Caisse redcit à 15.819 déposants, tant en capital qu'en intérêts, un solde de...				8 077.491	37
	Augmentation du solde, cette année.....	157.958	45		

Cent cinquante-sept mille neuf cent cinquante-huit francs quarante-cinq centimes.

SITUATION DES LIVRETS

Livrets ouverts en 1894.....	779
Livrets soldés en 1894.....	569
Accroissement.....	210
Livrets existant au 1er janvier 1894.....	15.609
Nombre de livrets en circulation au 31 décembre 1894.....	15.819

Certifié conforme aux écritures.

Le Caissier, H. CHOYER.

EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis ESCARGOTS de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Etude de Me LEDROIT, notaire à Neuille (près Vivy).

A VENDRE

A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1° Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grison, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares ;

2° Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3° Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4° PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5° LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à Me LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

Etude de Me AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A Saumur, rue du Portail-Louis, 45, occupée par Mme Guignard.

BUREAU DE PLACEMENT

Mme SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

Etude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A Saumur, 51, Grand'Rue.

Revenu annuel. . . 220 fr.

S'adresser à Me LELIÈVRE, notaire.

ON DEMANDE A ACHETER

Petite Maison

AVEC JARDIN, A SAUMUR

S'adresser à Me LELIÈVRE, notaire.

La Nationale

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie.

Assurances : Vie entière, Mixtes, Termes fixes

Rentes Viagères

S'adresser à M. H. CESBRON, agent général, 9, rue de l'Ancienne-Messagerie.

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 à 14 ans. Donner bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à **SAUMUR**

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Punch, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson

Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

ACTUELLEMENT

Exposition des Nouveautés pour Noël et le Jour de l'An

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN pr ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

***Seul Dépôt :* chez M. CHAUVEAU**

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, **SAUMUR.**

ETRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Cartonnages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Prâlines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — *Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur.* **Bon Marché sans précédent.**

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL

Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de **Tombola** à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1er lot, une magnifique **POUPÉE** mécanique, avec boîte à musique ; 2e lot, un **LAPIN** mécanique; 3e lot, une **CORBEILLE** produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés,

Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner, Deschandeliers, de Ruffec.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
								a	
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55		11 25
Chartres		6 »	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41		1 33
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54		2 57
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2 »	6 37	1 58	12 32		4 53
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10	»	»		5 26
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40	»	»		5 56
Linières-Bouton	»	11 29	» »	3 19	7 49	»	»		6 06
Vernantes	9 55	11 41	» »	3 32	8 »	»	»		6 16
Blou	10 12	11 52	» »	3 43	8 10	»	»		6 26
Vivy	10 27	12 »	1 30	3 51	8 17	»	»		6 33
SAUMUR (Orl) arr.	10 46	12 13	1 40	4 04	8 29	3 05	1 49		6 44
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55		6 54
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26	»	4 26	8 41	»	»		7 01
SAUMUR (Etat) ar	matin	12 37	»	4 39	8 52	»	»		7 12
(départ)	8 31	12 20	»	4 15	8 32	»	»	6 05	6 50
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 27	8 43	»	»	6 14	7 3
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 33	8 49	»	»	6 20	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42	»	4 40	8 56	»	»	6 27	7 16
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	»	2 20	6 40	7 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50	»	8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	»	11 41
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45	»	2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49			4 56
	matin	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. soir.	Expr. soir	Semi dir. soir	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
								a	
Bordeaux			5 40		7 05			3 35	
Saintes			9 2		9 47			7 15	
Niort		5 15	10 42		11 25	2 36		9 6	
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23	»	5 46	10 35	11 53	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	»	2 37	»	6 1	»	»	9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11	»	2 44	»	6 9	»	»	9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	»	2 49	»	6 14	»	»	9 41
SAUMUR (Etat) ar.	7 40	10 23	»	3 01	»	6 26	»	»	9 53
(départ)	7 20	10 50	»	2 40	»	6 5	»	»	soir
Nantilly (départ)	7 30	11 »	»	2 50	»	6 16	»	»	
SAUMUR (Orl.) ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
Vivy	7 56	11 33	»	3 18	»	6 43	»	»	
Blou	8 4	11 41	»	3 26	»	6 52	»	»	
Vernantes	8 15	11 52	»	3 40	»	7 6	»	»	
Linières-Bouton	8 26	12 03	»	3 51	»	7 20	»	»	
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05	»	7 34	11 44	»	
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37	»	8 7	12 4	»	
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15	
	soir.	soir.	soir	soir	matin	matin	matin	matin	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 soir	Expr 1 2 3 soir
Nantes (départ)		8 25	8 40	12 7	3 5		8 50	11 40
	matin	matin	matin	soir	soir		soir	matin
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35
La Ménitré	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41	»	6 13	»	»
St-Clément	7 19	»	12 40	3 48	»	6 22	»	»
St-Martin	7 26	»	12 45	3 56	»	6 31	»	»
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23
— (départ)	7 45	11 16	1 »	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28
Varennes	7 59	11 26	1 10	4 41	»	7 15	»	»
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39
	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Direct 1 2 3 matin	Expr. 1 soir	Omn. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 matin	Mixte 1 2 3 matin	Expr. 1 2 matin
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45	11 18
	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir
Tours (départ)	5 48	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40	2 53
Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40	11 35	3 31
Port-Boulet	6 54	10 7	2 36	6 18	8 5	»	12 22	3 51
Varennes	7 5	10 19	»	6 29	8 16	»	12 39	»
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 55	6 40	8 27	1 12	12 57	4 6
— (départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 32	1 16	1 32	4 10
Saint-Martin	7 34	»	»	7 1	8 43	»	1 48	»
Saint-Clément	7 40	»	»	7 7	8 49	»	1 57	»
Les Rosiers	7 48	»	»	7 14	8 56	»	2 6	4 25
La Ménitré	7 59	11 12	3 26	7 24	9 4	1 35	2 21	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 44	8 6	9 45	1 57	3 22	4 57
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		12 14	3 50	6 15	6 46
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir

LA FLÈCHE A SAUMUR

	matin	matin	soir		matin	soir	soir
La Flèche	7 05	10 35	4 4	Saumur	5 30	1 43	7 30
Clefs	7 19	10 56	4 19	Vivy	5 42	1 58	7 42
Baugé	7 35	11 23	4 36	Longué	5 53	2 20	7 54
Chartrené	7 42	»	4 43	Les Hayes	6 »	»	8 1
Jumelles	7 49	11 42	4 50	Jumelles	6 5	2 41	8 6
Les Hayes	7 53	»	4 54	Chartrené	6 11	»	8 12
Longué	8 1	12 1	5 4	Baugé	6 21	3 11	8 23
Vivy	8 12	12 24	5 17	Clefs	6 37	3 41	8 39
Saumur	8 23	12 39	5 29	La Flèche	6 50	3 35	8 51

Les jours de Foires de Baugé un train part de Saumur à 9 h. 10.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 45	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 5	4 58	9 57
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur (arr)	8 27	7 16	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn soir
Saumur	7 45	1 1	4 25	Bourgueil	7 55	12 »	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	8 27	12 57	7 16

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	7 25
Moncontour		7 41	10 47	2 34	8 52
Loudun		8 42	1 39	3 56	9 36
Montreuil (ar.)		9 19	3 14	4 35	10 15
— (dép.)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29
		matin	soir	soir	matin

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40	6 50	7 20	12	6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 34
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
— (dép.)	7 35		1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8
	matin		soir	soir	matin

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur 1895

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,